



Projet d'Allocution  
de

**Madame Sarah MOUHOUSSEUNE,**  
**Deuxième vice-présidente du**  
***Conseil général de Mayotte,***

**A l'occasion du baptême du lycée**  
**Younoussa BAMANA de Mamoudzou**

***Mamoudzou,***  
***le jeudi 28 avril 2011***

**Allocution de Madame Sarah MOUHOUSSEUNE, deuxième vice-présidente du Conseil général de Mayotte, à l'occasion du baptême du lycée « Younoussa BAMANA » de Mamoudzou, le 28 avril 2011.**

**Monsieur le Préfet,**

**Messieurs les Parlementaires,**

**Monsieur le Maire de Mamoudzou,**

**Messieurs les conseillers généraux, chers collègues,**

**Monsieur le vice-recteur de Mayotte, notre hôte de ce jour,**

**Mesdames et messieurs les représentants des corps constitués,**

**Mesdames et messieurs les représentants du corps enseignants de Mayotte,**

**Madame Sitinat BAMANA,**

**Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves,**

**Mesdames, messieurs,**

**Chère assistance,**

**Grand est l'honneur qui m'échoit ce matin, d'avoir à représenter le Président du Conseil général de Mayotte, Monsieur Daniel ZAÏDANI, à ce baptême du lycée de Mamoudzou, qui l'a accueilli pendant quelques années, comme des milliers d'autres Mahoraises et Mahorais.**

**L'événement est important, il est d'autant plus important qu'il intervient à seulement trois semaines après la**

départementalisation de Mayotte effective depuis le 31 mars 2011. Grand homme politique qui a consacré une très grande partie de sa vie à la construction de Mayotte et de cette départementalisation, Younoussa Bamana, fut aussi, ne l'oublions pas, un homme de lettres, un brillant enseignant reconnu par ses pairs. Les insignes des Palmes académiques qu'il a longtemps arboré avec fierté sur ses costumes aux côtés d'autres illustres décorations françaises, témoignent de la compétence dont il a su faire preuve au cours de sa carrière de professeur des écoles pour reprendre une expression contemporaine. Aux jeunes réunis autour de nous ce matin, qui n'ont pas tous eu la chance de le connaître, je voudrai leur dire combien ils peuvent être fiers de fréquenter un établissement qui porte désormais le nom de Younoussa Bamana. Son combat pour le développement de Mayotte avait également pour objectif de rendre « l'Ecole » accessible à tous les enfants de ce territoire, sans distinction d'aucune sorte. C'est en quelque sorte la manière qu'il a choisi pour lutter contre une injustice qui a caractérisé plusieurs générations de Mahoraises et de Mahorais, pour lesquels la scolarité était un luxe offert à une infime partie de la population à travers une sévère sélection dictée par des critères très souvent iniques.

Mesdames et messieurs, maintenant que nous avons dévoilé la plaque qui scelle désormais le nom de Younoussa BAMANA à cet édifice, je voudrai qu'il me soit permis de rappeler à notre jeune assistance, qui était réellement Younoussa BAMANA.

Né le 10 février 1935 dans le village de Kani-Kéli dans le sud de l'île, Il fut élève à l'école de Sada avant d'être admis au lycée Gallieni à Antananarivo, un établissement coloniale destinée à former la future élite de la région. Devenu instituteur, il a exercé tour à tour à Mayotte et à Anjouan. Révolté par le sort réservé aux Mahorais dans la gouvernance du Territoire d'Outre-mer (T.O.M) des Comores, il s'engagea très jeune dans la politique. Homme de caractère et grand tribun, il savait se passer de discours écrit pour exprimer ce qu'il ressentait et considérait bon

**pour Mayotte et ses habitants. Lorsque les trois autres îles de l'archipel des Comores accèdent à l'indépendance en 1975, Younoussa BAMANA est désigné Préfet de Mayotte. Deux années plus tard, il est élu député de Mayotte à l'Assemblée nationale à Paris et premier Président du Conseil général de Mayotte nouvellement créé. En 1981, il renonça à son mandat national au profit de Jean-François HORRY et se consacre exclusivement et sans relâche au développement de Mayotte, à la tête du conseil général jusqu'en mai 2004, date à laquelle il décida de se retirer de la vie politique.**

**Bien qu'il ne soit plus de ce monde depuis 2007, aucun d'entre nous ne peut douter de la joie et de la satisfaction de Younoussa Bamana, à chaque fois qu'un établissement scolaire de plus ouvrira ses portes à Mayotte. A tous nos enfants de se montrer dignes de cet héritage qu'il nous a collectivement laissé. A tous nos enfants de garder en mémoire les sacrifices qu'il a consenti pour nous donner ce droit fondamental qu'est l'accès aux études pour tous.**

**Au nom de l'ensemble de mes collègues conseillers généraux, je voudrai remercier le vice-rectorat de Mayotte pour son initiative et féliciter chaleureusement madame Sitinat BAMANA, pour avoir fait le choix de reprendre le flambeau de notre illustre prédécesseur, en embrassant à son tour une carrière d'enseignante des écoles.**

**Merci de votre attention.**